MAIRIE d'AURONS



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:

En exercice 15 Présents 12 Votants 13 L'an DEUX MILLE VINGT DEUX,

Le 31 mars,

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2022/13

Date de la convocation municipale : 22 mars 2022

OBJET:

Approbation du Compte Administratif – Budget Principal 61600 – M14 – Exercice 2021 Présents:

Mmes Natacha GRISONI – Régine FARLIN – Karine BOUVET – Virginie BOCCA - Mélanie GALVEZ – Véronique LEFUR - Sophie KERNEN & MM. Alain

GRANDGIRARD - Alain BROUSSE - Olivier BEDUS - Thierry MOPIN - Christian

DENANS - André BERTERO.

Absents excusés :

Stephan LUCIBELLO qui donne pouvoir à Véronique LEFUR

Absents non excusés : Jean de PALEVILLE

Après avoir présenté le Compte Administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur le Maire et commenté par le 1^{er} adjoint,

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS, réuni sous la présidence du 1^{er} adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021,

- > Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif à 12 voix pour et 1 abstention,
- > Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les indemnités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
 - > Arrête les résultats définitifs comme suit :

RecettesDépensesSection de Fonctionnement868 083,98 €751 862,00 €Section d'Investissement606 788,60 €422 119,47 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits Ont signé au registre les membres présents.

[. Alain GRANDGIRARD,

1er Adjoint au maire,